



Résiliation abonnement free

Par **stormangel**, le **19/04/2011** à **17:50**

Bonjour,

Je vous contacte concernant la résiliation de mon abonnement Free.

Je conteste devoir payer les frais d'activation à perception différée au regard du jugement du 22/03/11 condamnant Free pour clauses illicites mais Free m'a envoyé un courrier de leur service de recouvrement amiable réclamant la somme totale due et Free ne répond pas à mon courrier de contestation.

Pouvez-vous m'indiquer si je suis bien en droit de refuser de payer les frais d'activation à perception différée?

Dans cette attente.

Par **monexcel**, le **27/04/2011** à **11:49**

Bonjour,

Je vous conseille d'exposer votre problème au site [mymoloss](#). C'est un site de juristes spécialisés dans le droit de la consommation. Vous pouvez demander un avis sur votre situation qui est gratuit.

Cordialement

Par **stormangel**, le **27/04/2011** à **19:24**

Bonjour,
Merci pour le conseil, j'ai créé un compte sur ce site et je leur ai écrit le même message.
Bien cordialement.